

## Avis adopté

Séance plénière du 11 février 2025

### *Faire de la troisième conférence des Nations unies sur l’Océan une étape déterminante pour la protection de l’Océan*

#### Outre-mer

Nous sommes à la veille d’un moment décisif pour la protection de notre bien commun à la fois pour les générations présentes et futures. Cette conférence des Nations Unies sur l’océan nous rappelle l’enthousiasme, la détermination et le rôle que notre pays a déployé pour organiser et ainsi arriver à un accord contraignant lors de la Cop 21 pour le climat.

En tant que pays hôte, la France dispose-t-elle du même leadership qu’en 2015 pour faire de cette conférence une réussite mais afin surtout d’obtenir des engagements politiques fortes ? Car nous ne pouvons plus nous satisfaire de vaines déclarations qui résonnent comme de belles promesses et in fine, ne seront guères tenues.

Par sa régulation du climat et par ce qu’il apporte à l’humanité, les dirigeants internationaux ne peuvent pas garder leurs œillères face aux nombreuses pressions qui pèsent sur les océans et l’équilibre de la planète. Alors l’urgence nous impose, nous société civile des Outre-mer, nous qui vivons quotidiennement au milieu des océans, à exiger des décisions ambitieuses pour conserver et utiliser durablement l’océan, les mers et les ressources marines tout en permettant à nos territoires et à nos populations de tirer parti de notre situation maritime.

Lorsque vous possédez le deuxième domaine maritime mondiale avec 10,9 millions de km<sup>2</sup> de zones économiques exclusives, oui la France dispose de tous les atouts pour assumer son rôle diplomatique afin de peser sur cette conférence.

La France ne peut plus tergiverser à promouvoir la gestion durable de la pêche surtout lorsque ses ressources sont pillées comme en Guyane avec l’ampleur de la pêche illégale.

La France ne peut plus tergiverser à protéger les richesses de son écosystème marins et côtiers tant il est déjà soumis aux pollutions.

La France ne peut plus tergiverser à défendre sa souveraineté dans son périmètre maritime surtout dans ce contexte international agité.

La France ne peut plus tergiverser à mobiliser à la fois les financements et la recherche scientifique en faveur de l'océan.

Enfin, la France ne peut plus tergiverser à s'inscrire comme un acteur clé de la gouvernance des océans notamment en considérant ses Outre-mer comme fers de lance.

« Tout ce qui est grand dans le monde est fondé sur l'espoir », suivons ces belles paroles de Martin LUTHER KING en espérant une grande conférence des nations Unies pour les océans, remplies d'engagements.

**Le Groupe des Outre-mer votera cet avis.**